Les sentiers de balade

Le site est aujourd'hui équipé de deux sentiers de visite sur le marais Est.

Le premier est le sentier forestier d'**1 kilomètre**, accessible librement et toute l'année. Il vous permettra d'avoir une vue imprenable sur le marais du haut de la tour d'observation.

Le second est un sentier dans le marais, de **4,2 kilomètres**, accessible librement une partie de l'année ou lors de sorties nature. Ces deux sentiers sont équipés de panneaux pédagogiques.

Carte du Marais Est

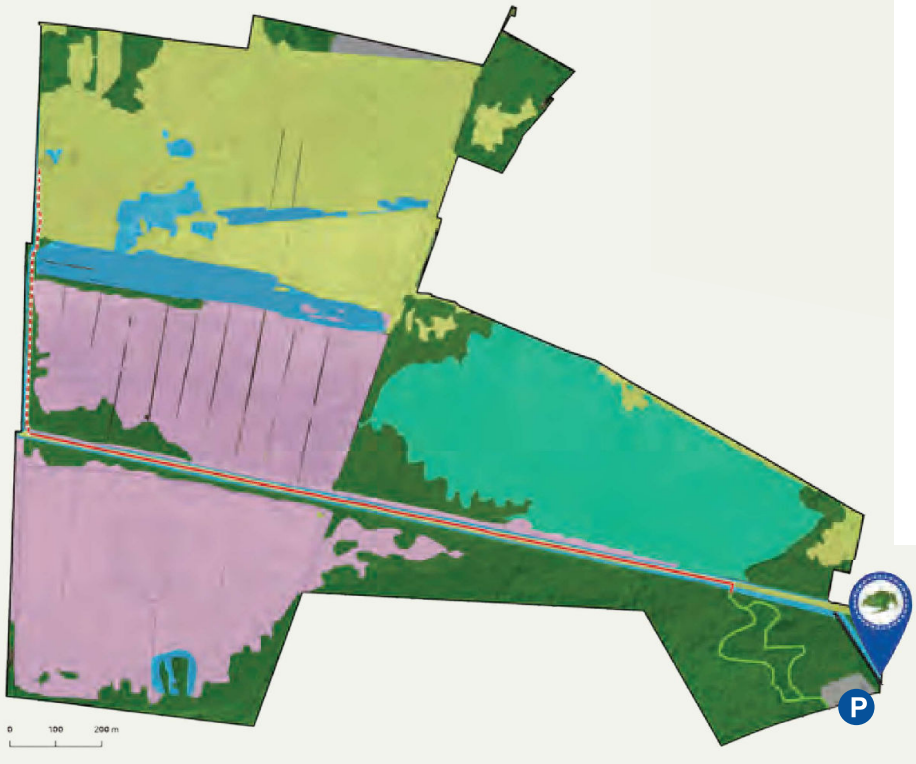

Légende

- Le sentier forestier
- Le sentier du marais
- Platelage
- Bas-Marais
- Boisements, fourrés
- Etangs, mares, cours d'eau
- Roselières
- Prairies humides

Entrée

Le calendrier des visites dans le marais est disponible en téléchargement sur : *www.cen-hautsdefrance.org*
Retrouvez les périodes et horaires d'ouvertures du sentier du marais dans la vitrine, à l'entrée du site et auprès de l'Office de Tourisme d'Oise et d'Halatte (cf p. 25).